.COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION

DEPARTEMENT DU MARCHE COMMUN

DIRECTION DU COMMERCE ET DE LA CONCURRENCE





Malabo, le 19 FEB 2024

PUBLICATION D'UN PROJET DE CONCENTRATION NOTIFIE A LA COMMISSION DE LA CEMAC SUR LE SITE WEB DE LA COMMISSION DE LA CEMAC

La présente publication est faite, conformément aux dispositions du Règlement n°06/19 UEAC-639-CM-33 du 07 avril 2019, relatif à la concurrence et de ses textes subséquents, en particulier l'article 56 nouveau, du Règlement n° 000140 du 16 mars 2023, modifiant et complétant certaines dispositions du Règlement n°000350 du 25 septembre 2020 relatif à la procédure pour l'application des règles de la concurrence.

Les personnes et les entreprises intéressées disposent d'un délai de 14 jours, à compter de la date de la présente publication faite sur le site web de la Commission de la CEMAC, pour faire valoir auprès de la Commission, leurs observations écrites sur le projet de concentration décrit ci-dessous.

PROJET D'ACQUISITION DU CONTRÔLE DE ORAGROUP S.A. PAR VISTA GROUP HOLDING S.A

Le projet d'acquisition susvisé a été notifié au siège provisoire de la Commission de la CEMAC à Malabo en Guinée Équatoriale CEMAC, le 12 décembre 2023.

L'opération, objet de cette notification consiste en la prise de contrôle par Vista Group Holding SA d'une participation majoritaire du capital de la cible, Oragroup S.A., auprès de ECP Financial Countries, DEG-Deutsche Investitions - und Entwicklungsgesellschaft mbH, Société de promotion et de participation pour la Coopération Economique et Envol Afrique LLC, auxquels s'ajoutent les actionnaires minoritaires Banque Ouest Africaine de Développement, Fonds Gabonais d'Investissement Stratégiques, Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO, Banque Galakha Entreprises et les porteurs de bons de souscription d'actions de catégorie 1 et de catégorie 2.

L'entreprise acquéreuse, Vista Group Holding, est une société anonyme à Conseil d'Administration régie par le droit burkinabé, dont le siège social est établi à Ouagadougou au Burkina Faso. Elle est active dans le secteur bancaire.

Pour les besoins de l'Opération, l'acquéreuse a créé Ora SPV Holding, une Société Anonyme de droit burkinabé, dont le siège social est situé à Ouagadougou. Le capital social et les droits de vote de Vista sont détenus par Lilium Holding Limited, Société à Responsabilité Limitée de droit mauricien enregistrée au registre du commerce de l'Ile Maurice et dont le siège social est situé à Wilmington, New Castle, Delaware, Etats-Unis.

La Cible, Oragroup S.A. est une Société Anonyme régie par le droit togolais, dont le siège social est situé à Lomé au Togo et elle opère dans le secteur bancaire dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, à savoir au Togo, en Côte d'Ivoire, au Benin, au Sénégal, au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée Bissau, au Mali, au Niger, au Tchad, au Gabon et en Mauritanie.

Le Commissaire,

MBOGO Ngabo Sel